



Informations municipales

LE PETIT SADÉBRIEN

NOVEMBRE 2021

ÉDITO

Chères sadébriennes, chers sadébriens,

Les propriétaires de leur logement ont reçu, ces dernières semaines, leur avis d'imposition de taxe foncière sur le patrimoine bâti. Dans un souci de responsabilité et de transparence, il nous est apparu indispensable, tel que nous l'avions fait en juin, de vous apporter à nouveau toutes les explications sur les évolutions du montant de cette taxe. Ces dernières découlent en effet, en partie, des décisions prises par le conseil municipal ces derniers mois.

Dès le début de ce nouveau mandat, l'équipe municipale a souhaité disposer d'une vision claire et objective de la situation financière de la commune, et identifier ainsi ses capacités d'investissements. La commune a donc fait appel au pôle « Ingénierie Financière » de Grand Poitiers afin de réaliser une analyse rétrospective du budget communal entre 2017 et 2020, ainsi qu'une étude prospective jusqu'en 2026.

Cette étude a permis d'identifier des points de vigilance significatifs et notamment un niveau d'épargne de la commune qui s'avère particulièrement fragile. Les magistrats de la Chambre Régionale des Comptes, dans un rapport qui sera rendu public dans les prochaines semaines, ont eux-mêmes sensibilisé les élus de la commune sur cette question.

Concrètement, du fait de la baisse importante des dotations de l'État ces dernières années (- 72 000 € en 4 ans), il s'avère désormais nécessaire, pour équilibrer le budget municipal et réaliser les dépenses dites « ordinaires », de prélever chaque année sur le fonds de roulement (c'est-à-dire l'épargne de la commune) un montant de l'ordre de 65 000 €, et ce malgré les efforts réalisés pour maîtriser les dépenses. En d'autres termes, les recettes actuelles de la commune ne permettent plus de couvrir les dépenses essentielles à son bon fonctionnement.

Ainsi, la situation financière de la commune pourrait se dégrader significativement avec de premières difficultés de gestion de la trésorerie dès 2022, et l'impossibilité d'équilibrer le budget à partir de 2023-2024.

Dans ce contexte, le conseil municipal se devait d'agir afin de rétablir une situation stable et pérenne des finances communales en se fixant deux objectifs :

- dégager suffisamment d'épargne pour pouvoir continuer à financer les investissements dits « récurrents » et nécessaires, comme l'entretien ou le renouvellement des équipements, et maintenir le niveau des services publics proposés sur la commune ;
- garantir une situation financière de la commune saine et durable à l'issue du mandat.

Deux options étaient alors envisageables :

- emprunter, ce qui aurait fait peser sur les générations futures les charges du fonctionnement courant actuel de la collectivité ;
- activer le levier fiscal, qui ne repose désormais plus que sur la taxe foncière.

L'étude réalisée par les services de Grand Poitiers a mis en avant la relative faiblesse de la pression fiscale sur la commune : en 2020, le taux de la taxe foncière était de 42 % inférieur à celui observé sur les communes de taille comparable à Sèvres-Anxaumont. Ainsi, pour compenser la baisse des dotations de l'État, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter la fiscalité locale, en faisant notamment passer le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 32,84 % à 39,41 %.

Il s'agit d'une décision particulièrement douloureuse, prise en conscience de l'effort qu'elle suppose pour chaque contribuable. Cette décision engage la collectivité et ses élus à la fois à l'efficacité dans la mise en œuvre du projet municipal, à la transparence des décisions prises et à la sobriété des actions conduites.

Naturellement, avec l'ensemble des élus municipaux, je me tiens à la disposition de chacun afin de préciser ces explications et échanger sur les décisions que nous avons été amenés à prendre.

Respectueusement,

Romain Mignot

Hommage à Pascal Jamin

Pascal Jamin nous a quitté le 23 octobre dernier. Il aura marqué le début de ce mandat par sa gentillesse, sa générosité, son écoute et son engagement au service de la commune.

Sa disparition affecte l'équipe municipale profondément, il va beaucoup nous manquer. Toutes nos pensées sont tournées vers sa compagne, son fils et toute sa famille.

Particulièrement touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées, ces derniers ont souhaité exprimer leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Coups de théâtre...

Vous êtes curieux(se), professionnel(le) et vous aimez le théâtre ? Vous allez être servi...

**CAP Théâtre, Rolling Cat Compagnie,
Théâtre Ambul et Sèvres-en-Scène**
présentent...



Rendez-vous les vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 novembre pour participer et encourager ces troupes amateurs qui se sont réunies pour vous proposer tout un week-end de théâtre, avec du comique, de la tragédie, de la réflexion, de l'histoire...

A la veille de réaliser ce projet, nous sommes à la recherche de bénévoles pour assurer des services durant ces trois jours :

- installation des chaises dans la salle et des tables pour la billetterie ;
- contrôle des billets, distribution des programmes, installation des spectateurs ;
- service du verre de l'amitié après les représentations ;
- nettoyage de la salle après chaque représentation.

Si vous avez un peu de temps à donner, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de Bernadette Parent, Conseillère déléguée à la culture (06 31 39 88 38 / parentbernadette86@orange.fr).

Merci de votre participation !

Pour plus d'info, flashez ce code ou rendez-vous sur
<https://www.sevresanxaumont.fr/index.php/la-mairie/145-culture/856-coups-de-theatre>



Enquête : horaires des services publics

L'équipe municipale réalise une enquête (anonyme) de satisfaction à propos des horaires des services publics communaux suivants : mairie, médiathèque, garderie.

Pour remplir le questionnaire en ligne, flashez ce code ou rendez-vous sur
<https://forms.gle/qgQFNgbZGFZxjyp9>



Des exemplaires papiers sont disponibles à la mairie et à la médiathèque. Cette enquête se terminera le 15 novembre.

Merci d'avance pour votre participation indispensable à l'amélioration des services auprès de la population.

Le 11 décembre, on fête Noël !

Le samedi 11 Décembre, petits et grands sont invités à venir fêter Noël à la Salle Polyvalente !

À 15h, place à la compagnie TC spectacles avec Pascal Peroteau et son équipe de musiciens. Le spectacle s'adresse particulièrement aux jeunes publics mais les grands auront un réel plaisir de le découvrir.

Vers 16H00, ouverture du marché « Les douceurs de Noël » avec des producteurs locaux.

A partir de 16H30, le goûter sera offert par la municipalité. Il sera suivi de propositions d'ateliers créatifs, d'animations et de contes de Noël. L'arrivée du père Noël ne sera pas oubliée...

Si vous voulez accompagner ces animations, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie qui transmettra aux membres de la commission culture.

Les personnes qui souhaitent déposer un cadeau solidaire (friandise, cadeau fabriqué ou acheté...) peuvent l'apporter pour le mettre dans la hotte du père Noël. Ceux-ci seront distribués à la banque alimentaire dans le hall de la salle polyvalente le mardi 14 Décembre.

Nous comptons sur vous tous pour que cette fête de Noël soit un bon moment chaleureux et partagé dans l'amitié et la bonne humeur.

À noter dans votre agenda !

17 novembre au 22 janvier	Exposition des sculptures sur bois et poèmes de Claude David <i>Médiathèque</i>
1 ^{er} décembre	Démonstration (14h30 - 18h) Vernissage (18h30) <i>Médiathèque</i>
24 novembre 20h00	Conseil Municipal <i>Mairie - Salle du conseil</i>
25 novembre 20h30	Rencontre avec les habitants des hameaux - Chantelle <i>Maison des Sadébriens</i>
26 au 28 novembre	Coups de Théâtre... à Sèvres-Anxaumont <i>Salle Polyvalente</i>
9 décembre 20h30	Rencontre avec les habitants des hameaux - Anxaumont <i>Maison des Sadébriens</i>
10 décembre 20h30	Concert de Claude et Lucie - Poésie et Chanson <i>Maison des Sadébriens</i>
11 décembre 15h00	Noël à Sèvres-Anxaumont <i>Salle Polyvalente</i>
15 décembre 18h30	Conseil Municipal <i>Mairie - Salle du conseil</i>
8 janvier 10h30	Cérémonie des vœux de la municipalité <i>Salle Polyvalente</i>